

Séance du 16 avril 1999



Communication de Monsieur Joseph DELESTRE



**Nicolas Saucerotte de Lunéville
Lithotomiste et Chirurgien des armées**

Chaque peuple conserve jalousement dans ses gènes le caractère de ses ancêtres. On appelle cela : “ *La force du sang* ”.

Le Lorrain naît soldat

Cette impérieuse destinée des races frontalières transparaît à toutes les époques et sous toutes les écorces de la société.

Je voudrais vous entretenir, ce soir, d'un médecin, homme de l'ancien Régime dont la destinée fut amplement guidée par les événements de la fin du XVIII^{ème} siècle, tant dans son comportement culturel que dans son évolution scientifique.

Il s'agit de Nicolas Saucerotte de Lunéville : lithotomiste de formation, chirurgien militaire de vocation, homme de grande culture dominé par le souci constant du bien public.

On ne peut évoquer la figure de Nicolas Saucerotte –homme de bravoure et chirurgien- sans évoquer également le creuset dont sont issues sa destinée et sa carrière. Celle-ci est, en effet, presque entièrement mêlée à une fondation lunévilloise longtemps classée comme “ un des plus heureux monuments de bienfaisance du roi Stanislas ”.

A Lunéville existait, en effet, à l'hôpital Saint Jacques, un service de chirurgie et de lithotomie dont le duc Léopold avait posé la première pierre en 1706. Dès son arrivée dans ses duchés, le duc fut frappé de

l'importance de l'affection que l'on appelait alors la " maladie de la pierre " ou, plus clairement, de nos jours, la " lithiase vésicale ". Si la Lorraine n'était pas épargnée, la Hollande passait à l'époque pour la " terre chérie " de cette affection. " Terre chérie " d'abord parce qu'elle y fleurissait, mais aussi surtout parce que c'était le lieu privilégié où on la guérissait. A Amsterdam, en effet, exerçait un ancien jésuite, frère Jacques, français d'origine qui avait conçu une méthode et acquis une adresse exceptionnelle dans l'opération dite de la " taille " et l'extirpation des calculs vésicaux.

C'est peu de temps après avoir créé sa fondation que le duc apprit de la bouche de son ami, Monsieur de Mahuet, que l'un de ses sujets, natif de Neufchâteau, après avoir pris ses titres à la faculté de Pont-à-Mousson, était parti à Amsterdam, à l'école de ce frère Jacques, puis, revenu à Paris, exerçait avec succès à l'Hôtel Dieu, sous le contrôle de La Peyronnie, alors premier chirurgien du roi.

Rivard, puisqu'il s'agissait de lui, fut rappelé d'urgence dans sa province natale, gratifié d'une pension et paré de la charge de démonstrateur royal de chirurgie de l'Université de Pont-à-Mousson.

Quelques temps après, le duc lui confiait la direction de sa fondation. Fondation destinée à soigner exclusivement et gratuitement, tous les pauvres calculeux de ses duchés. Rivat, démonstrateur, puis professeur à Pont-à-Mousson, se mit à l'œuvre.

Il ne pratiquait ses interventions à Lunéville, qu'à deux époques de l'année : au printemps et en automne (périodes qui, curieusement, à une certaine époque, étaient considérées comme propices aux embolies !).

Donc, à l'approche de la saison, les calculeux étaient prévenus de la date des interventions, par des affiches apposées dans toutes les paroisses à la porte des églises. Ces affiches portaient les Arrêts de la Cour Souveraine de Lorraine relatifs aux conditions d'admission à l'hôpital. Elles étaient également lues en chaires.

Il incombait, ensuite, aux curés et aux officiers locaux de délivrer les certificats de pauvreté, indispensables à l'admission à l'hôpital. En quelques mois, l'hôpital Saint-Jacques devint un centre chirurgical dont la renommée dépassa très largement les limites des duchés. De nombreux élèves accouraient, attirés par cette renommée. Celle-ci n'était pas surfaite, si l'on considère que de 1725 à 1737, Rivard se livra à des interventions sur plus de 600 calculeux, ainsi que l'attestent les archives de l'hôpital Saint-Jacques. Les chiffres sont plus importants dans les années qui suivent.

Au vu de telles statistiques, on est étonné et perfidement tenté de se demander “ *oui, mais avec quels résultats ?* ” Et bien le contrôle était particulièrement sévère et strictement réglé par la Cour Souveraine. Une commission de trois membres, nommés par cette cour, suivait presque de jour en jour les opérés. La visite du troisième jour post-opératoire était particulièrement importante ; elle était présidée par le doyen de la cour souveraine en personne. Le 7 septembre 1767, le doyen est Monseigneur Doré de Crépy. La commission est satisfaite, elle note une sérénité dans la physiologie de chacun des malades. “ *Ce qui nous convainc* ”, dit-elle, “ *de la capacité des chirurgiens* ”. Puis elle admire les pierres qui ont été extraites — qui sont de grosses tailles et placées séparément dans des enveloppes. Les chirurgiens l’assurent que leurs opérations auront, comme par le passé, les suites les plus heureuses. Mais ils ajoutent fort prudemment “ *s’il ne survient pas d’accident* ”.

Le duc François continua l’œuvre de son père, puis vint Stanislas. Léopold avait institué cette fondation, Stanislas eut le mérite de la rendre perpétuelle.

Rivard mourut le 17 mars 1746 à Pont-à-Mousson. Ses dons d’opérateur étaient unanimement reconnus. De l’homme, Dom Calmet dit ceci : “ *Il avait beaucoup de probité, de religion, de délicatesse et de conscience* ” et il ajoute “ *qualités assez peu communes entre gens de sa profession* ”. On ignore si Don Calmet eut recours aux soins de Rivard.

L’année 1766 fut cruelle pour les duchés. Stanislas mourut, mais il laissa derrière lui un testament plein de sollicitude pour ses sujets. La fondation Saint-Jacques fut particulièrement dotée. Le roi de Pologne dans l’article XXIII de son testament, dit ceci : “ *Je veux et ordonne que la dite somme de 26.645 francs soit employée à entretenir un nombre suffisant de bons chirurgiens chargés dans les deux saisons, des opérations de la pierre aux pauvres des deux sexes, de mes états qui en seront attaqués et qui se présenteront au dit hôpital ; lesquels après avoir été reconnus tels, y seront logés, taillés, nourris, soignés gratuitement sans que jamais, sous quelque prétexte que ce puisse être, on leur demande la moindre rétribution* ”.

C’est en 1773, que Saucerotte devait commencer à l’hôpital Saint-Jacques, sa longue carrière de lithotomiste. Sur l’incitation de son ami Louis, président du collège Royal de Paris, messin d’origine, il innove un procédé différent apparemment plus satisfaisant.

Il est nommé lithotomiste en chef par décret royal du 26 avril 1777.

“ *Le Roy étant à Versailles, jugeant à propos de désigner un successeur au sieur Ruette dit Beaulieu, lithotomiste en chef et étant informé de la capacité du fait de la chirurgie du sieur Nicolas Saucerotte, l’un des lithotomistes de la fondation établie à l’hôpital Saint-Jacques, ainsi que son zèle et affection à son service.*

Sa Majesté l’a retenu, ordonné et établi en la dite place de lithotomiste

en chef des duchés de Lorraine et du Barrois, inhérent au dit hôpital, et ce en survivance et par adjonction, sans appointements, pour en remplir, dès à présent, les fonctions conjointement avec le sieur Ruette.

Signé Louis

Les événements révolutionnaires surviennent et la fondation risque de disparaître. Saucerotte est aux armées. A son retour, l'activité reprend en dépit de l'indifférence des pouvoirs publics.

Saucerotte est obligé de se défendre.

Le 24 floréal an VI (1798), il adresse cette note à l'administration :
“ Le citoyen Saucerotte, lithotomiste en chef de la fondation du roi de Pologne, prévient la commission, qu'à moins d'accidents imprévus, les opérations de la taille se feront le 28 du présent mois à 8h du matin dans l'hospice de l'humanité (Saint-Jacques) ”.

Ce Nicolas Saucerotte que nous venons d'évoquer brièvement, on serait tout naturellement tenté de le situer parmi les bons chirurgiens de province, œuvrant dans le cadre d'une fondation, il est vrai peu commune. En vérité, c'est un militaire dans l'âme. Sa véritable vocation est la chirurgie aux armées qui fut la grande pensée de sa vie. A l'âge de 19 ans, il était déjà sur les champs de bataille.

Il est né à Lunéville le 10 janvier 1741. Son père était maître des gabelles et domaines. Après un court passage chez les Jésuites, il suit, très jeune, comme cela était possible à l'époque, les cours du docteur Valtin, maître de chirurgie à Epinal. Il entre à 17 ans à l'école de Médecine Militaire de Strasbourg (1759) puis prend part à la campagne d'Allemagne en 1760, autrement dit la guerre de Sept Ans, 1757-1762. En 1762, à la fin des hostilités, il rentre en France avec le grade de Maître en Chirurgie. Il est muni déjà d'une solide expérience de la médecine des combats.

L'année suivante, la Faculté de Pont-à-Mousson le nomme Maître ès Arts. Il a 23 ans (1763). Il est chirurgien pensionné de la ville de Lunéville en 1764 et Stanislas lui décerne le titre de Chirurgien ordinaire de la Cour l'année suivante.

Sa renommée grandit dans le duché, renommée qui est due à ses riches capacités professionnelles mais aussi à ses profondes qualités humaines. Quoique peu avancé en âge, il ressentit très vite les obligations qu'impose cette faveur du public et il va toute sa vie essayer de s'en montrer digne.

L'année 1766 est pour lui l'année d'un double couronnement :

- il publie son premier ouvrage intitulé : *Examen de plusieurs préjugés et usages abusifs*. Ce document traitant essentiellement de gynécologie, devait être couronné par l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Nancy dans sa séance publique du 8 mai 1776, puis imprimé et diffusé en 1777.
- en second lieu, il est nommé Associé Correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Paris. Dans la foulée, il remporte le premier prix proposé par cette académie sur un sujet épineux et difficile, trois fois remis au concours. Dans cette épreuve, il était en effet opposé à Chopart, anatomiste distingué, déjà très connu, parisien de surcroît, ce qui explique la difficulté de les départager. Ce sujet s'énonçait ainsi : *Etablir la théorie des contrecoups dans les lésions de la tête et les conséquences pratiques que l'on peut en tirer*. Cet ouvrage est immédiatement remarqué et repris par Louis dans son volumineux *Traité de Chirurgie Militaire*. *Traité* qu'il rédigea après avoir conçu la partie chirurgicale de l'Encyclopédie de Diderot-d'Alembert quelques années auparavant.

Louis est de 18 ans son aîné, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, lui-même chirurgien militaire. Les deux hommes ont connu des destinées identiques, leur amitié sera profonde et durable comme sera durable leur collaboration source de travaux multiples de 1774 à 1792, diffusés à Paris et dans les Académies allemandes et suédoises.

Par ailleurs, son titre de chirurgien ordinaire de la Cour lui confère de multiples obligations et cette même année 1766, le 23 février, le roi Stanislas meurt après 18 jours de soins.

L'autopsie fut effectuée par les deux praticiens qui avaient traité le malade sur les conseils de Charles Bagard, conseiller du Roi, resté à Nancy. Saucerotte et Montaud assistaient à cette autopsie en tant que chirurgiens de la Cour. Ils se bornèrent à signer le protocole d'autopsie. Ce protocole ne fit pas l'objet d'un rapport officiel. Seul Saucerotte rédigea un document le 8 mars 1766, initiative privée, document manuscrit qu'il fit signer cependant par trois de ses confrères Beaulieu, Chedeville et Montaud.

La teneur de ce document ne fut révélée que le 1^{er} juillet 1864 à l'Académie de Stanislas qui en eut la primeur, par son petit-fils Constant Saucerotte, membre correspondant. Voici les faits :

Une rumeur avait suivi la mort du Roi. Cette rumeur se propagea jusqu'à Versailles ; elle mettait en cause les Médecins de la Cour, les accusant d'ignorance et de négligence dans les soins qui avaient été prodigués au malade. Cette accusation rejaillissait sur tous les praticiens de la Cour, y compris sur ceux qui avaient été étrangers à cet événement.

Les rédacteurs de ce document, suscité par Saucerotte, après avoir, comme de coutume, fait un exposé détaillé des constatations anatomiques de l'autopsie, terminent en disant qu'ils ont eu l'intention en le rédigeant :

En premier lieu : de faire connaître à l'Académie Royale de Chirurgie (en l'absence de tout rapport officiel) les détails concernant la mort du Roi.

En second lieu : de se laver des imputations calomnieuses auxquelles ils sont en proie depuis le décès de ce prince, chez leurs compatriotes et à l'étranger, en faisant savoir qu'ils n'ont été pour rien dans le traitement.

Les raisons pour lesquelles ce document est resté dans l'ombre si longtemps (50 ans) ne sont pas expliquées. Constant Saucerotte se borne à regretter que La Galaizière “ *qui avait haute main sur toute chose n'ait pas fait prendre en la circonstance toutes les dispositions qui devaient mettre à couvert sa responsabilité et convaincre les populations qu'on n'avait rien négligé pour sauver le prince, objet de leur amour* ”.

Au demeurant, il est certain que de telles brûlures survenant chez un sujet âgé, obèse, probablement diabétique, atteint de lésions cardiaques et artérielles, présentaient d'emblée un pronostic très sombre.

Nous sommes en 1776. Le 13 novembre, les Gendarmes Rouges s'installent à Lunéville. Ce corps d'élite, venant immédiatement après la Maison du Roi, est envoyé en garnison dans le but de dédommager la ville des préjudices qu'elle a subis après le départ de la Cour de Stanislas. Ce corps qui vient de susciter l'admiration de l'Empereur Joseph II en voyage en France, comporte 10 compagnies, environ 1.000 hommes, commandé par des chefs de haute lignée. A l'époque, le comte Louis de Mailly puis le duc de Castries.

1779. Saucerotte est reçu premier au concours pour la nomination de chirurgien major de gendarmerie. C'est à cette époque que Saucerotte se lie d'amitié avec Percy, son cadet de 13 ans qui est alors aide major à la Compagnie Ecossoise des Gendarmes Rouges cantonnée dans l'orangerie du château ; Percy assiste aux interventions de Saucerotte qui est, à ce moment, un novateur. Ils se rendent à Bar sur Ornain pour assister aux interventions de Moreau, un autre novateur qui vient de mettre au point la résection articulaire permettant de conserver un membre blessé.

Cette rencontre aura un énorme retentissement. Ce Moreau, en effet, a pratiqué le 13 août 1782, le premier en France et le premier en Europe, une résection de l'articulation de la cheville. Le premier également, il a pratiqué une résection de l'épaule, le 8 juillet 1786 et, dès 1794, des résections du coude qu'il pratiquera sur de nombreux militaires. Il est le véritable concepteur de cette technique.

C'est une révélation pour Percy qui la pratique immédiatement, il en fait sa règle, contrecarrant en cela l'attitude de Larrey, habitué aux amputations rapides mais souvent plus mutilantes. La conviction de Percy est tellement profonde qu'il tient à la faire partager à ses collègues. Le 17 septembre 1792, l'armée de Kellermann passe à Bar sur Ornain, se rendant au camp de la Lune. Moreau a programmé à la demande de Percy une résection du genou. Percy est accompagné de Charrepot, chirurgien en chef, Gremillet chirurgien major du 1^{er} régiment de chasseur et quatre autres chirurgiens. *“ L'intervention fut rapide et brillante. Tous les assistants manifestèrent leur admiration en même temps que leur étonnement ”*.

Ce 17 septembre 1792 précède de trois jours un événement national : la bataille de Valmy. Sur le plan chirurgical, l'événement n'est pas moindre car il introduit dans la pratique de guerre un procédé qui va donner au blessé des membres, un confort insoupçonné.

Cette technique fut unanimement adoptée dans l'armée, y compris par Larrey qui la pratiqua avec son brio habituel et s'en félicitera souvent.

Sobrement, Percy écrira plus tard en parlant de ce procédé dit du blocage, *“ j'ai ainsi conservé à une foule de gens des bras condamnés à la destruction totale ”*.

Ce même baron Percy, futur chirurgien en chef de la Grande Armée, devait succéder à Saucerotte dans son poste d'Inspecteur général du Service de Santé aux Armées.

1788 : Les Gendarmes Rouges quittent Lunéville. Saucerotte vient d'être nommé Lieutenant du Premier Chirurgien du Roy et il est Chirurgien Major des Carabiniers Grenadiers des troupes à cheval. Ce corps remplace les Gendarmes Rouges à Lunéville.

Les événements de 1788-1789 se répercutent en Lorraine. Médecin très considéré, Saucerotte devient un citoyen très actif. Ce que son éducation avait mis au service de l'ordre, il le met tout naturellement au service de ses concitoyens et des idées nouvelles, imitant en cela son ami Antoine Louis, en fait Louis de Saint Vallier, désigné à Metz dans la noblesse et qui, d'emblée, se range dans la minorité de son ordre, pour appuyer le Tiers Etat ; renonçant ainsi aux privilèges de sa caste.

La ville de Lunéville demande d'emblée à être le chef-lieu du département, estimant qu'il ne s'agissait là que d'un acte de dédommagement en raison des pertes irréparables que la ville avait subies depuis 60 ans :

- en 1737 : la perte de ses anciens maîtres
- en 1766 : la disparition de Stanislas et de sa cour
- en 1788 : le départ du corps de gendarmerie

Il faut établir des cahiers de doléances. Le 17 octobre 1788, 60 délégués se réunissent sous la présidence de Saucerotte, pour rédiger ce document. Détail très curieux et qui renseigne bien sur la mentalité qui régnait alors. A Lunéville, le Tiers Etat se montre peu vindicatif, il reste respectueux de l'ordre établi, il ne demande même pas la suppression des lettres closes ou lettres de cachet considérées dans l'ensemble du pays comme l'un des signes essentiels d'atteinte à la liberté individuelle.

Le 21 mars 1789, les délégués du Tiers Etat élisent 16 électeurs pour représenter la ville à l'Assemblée Générale du Bailliage. Saucerotte conduit le groupe en compagnie de son élève Castara.

Le 26 mars, avec cinq de ses collègues, il rédige les cahiers du bailliage.

Figurant sur la liste des notables, il participe à la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

A Lunéville comme ailleurs, on crée une " Société des Sans Culottes " mais cette création ne se fait pas dans l'enthousiasme. L'ardeur révolutionnaire des Lunévillois est pour le moins modérée. Cette modération est telle que Saint-Just, se rendant à l'armée d'Alsace, s'arrête à Lunéville. Il réclame avec violence un effort en masse. Il s'écrie : "*Il faut donner à notre armée de quoi se vêtir ; nous, nous nous chargeront des armes et des munitions*". Et il continue *Tandis que vous discutez à cette armée votre contingent, elle verse, pour vous, son sang*".

Il a peut-être été entendu. La société des sans culottes se soumet à un scrutin épuratoire ; elle devient : la société régénérée des sans culottes de Lunéville.

La liste des membres régénérés fut connue le 16 mars 1794. Saucerotte, alors aux armées, figure sur la liste en compagnie de 29 autres militaires. La gazette signale que Nicolas Saucerotte, chirurgien major de l'armée de Sambre et Meuse a remercié la municipalité de Lunéville du soutien qu'elle apporte aux armées dans une lettre écrite de Cologne le 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794).

Il conclut sa missive en ces termes : "*Continuez, chers concitoyens, à être des sentinelles vigilantes de la Révolution, vous trouverez dans son affermissement la récompense de vos soucis et de vos travaux. Salut et Fraternité*". Il était tout à fait dans le ton de l'époque.

Saucerotte, en effet, n'est plus à Lunéville depuis longtemps. En 1792, à 51 ans, sous l'impulsion de graves événements, il part en campagne avec son régiment de carabiniers. Il entraîne dans sa détermination ses quatre fils. Son fils, Victor, qui l'accompagne, écrit : "*Méprisant la mort, il portait secours aux blessés sous le feu même de l'ennemi, n'ayant de pensée que celle de sauver des victimes*".

Il est d'abord chirurgien en chef des armées de la Nied. On l'enlève à son corps pour être chirurgien en chef de l'armée du Nord et en 1794 de l'armée de Sambre et Meuse que l'on vient de créer en réunissant les armées des Ardennes et de la Moselle.

C'est alors la période la plus exaltante de sa vie car il va contribuer sur le terrain et à son rang à la naissance du Service de Santé aux Armées.

Dès 1793, il a constaté, comme ses amis, l'état de délabrement désastreux du corps de santé en campagne. Les " Officiers de Santé ", c'est le terme de l'époque, sont peu instruits et leur bravoure est certainement supérieure à leur valeur technique ; leurs effectifs sont dangereusement réduits. Ce service de santé ne comporte pas de permanents. Les Officiers de Santé sont simplement commissionnés ou alors ils exercent sous le régime d'un contrat révocable, selon les besoins des combats.

Fréquemment, leur situation est totalement irrégulière. Il s'agit de jeunes garçons qui ont préféré s'enrôler dans le service de santé, plutôt que d'attendre la conscription. Pour des raisons évidentes, il y a dans ce dernier groupe majorité de Lorrains et d'Alsaciens. La plupart ne figurent pas sur les registres de l'Intendance. A plus forte raison, leurs noms se sont-ils pas connus des Archives. Fait curieux, le nom même de Saucerotte n'est pas connu des Archives du Service Historique de l'Armée.

La composition des cadres de ce corps de santé est des plus burlesques : elle va du simple soigneur recruté au hasard des cantonnements jusqu'aux chirurgiens confirmés et même parfois aux sommités médicales venues temporairement se mettre à l'abri d'une poussée délirante du Comité de Salut Public. Corvisart, Récamier, Laënnec, se trouveront un jour dans cette situation. Situation d'ailleurs souvent tragique. Voici ce qu'écrivit Percy : "*Les officiers de Santé et particulièrement les chirurgiens meurent pêle mêle avec les autres malades. De jeunes étudiants arrivant de France se trouvent tout à coup plongés dans cette atmosphère empestée. Bientôt ils sont sacrifiés avec ceux qu'ils croyaient pouvoir sauver*". Les correspondances de Gama, Larrey, traduisent le même désarroi.

La situation va être sauvée par le conventionnel Fourcroy, lui-même médecin qui va s'écrier "*La Convention apprendra avec sensibilité que plus de 600 Officiers de Santé ont péri depuis 18 mois*". Ce disant, il ne fait que traduire avec un peu d'exagération peut-être, mais son désarroi est grand, l'état critique que lui ont décrit les Commissaires aux Armées.

La semonce a porté, car quelques jours après, la Convention vote les décrets du 4 décembre 1794 qui vont révolutionner la Médecine Militaire et la Médecine tout court. Fourcroy va mettre en application les principes de son maître Vicq d'Azyr. Ce Vicq d'Azyr (médecin de Louis XVI) est le véritable concepteur de cette révolution.

- On crée trois écoles de santé militaires : Paris, Montpellier, Strasbourg
- L'enseignement est rapide, complet, efficace
- L'hôpital s'ouvre très vite aux élèves, en même temps que la salle de dissection.

L'esprit de cette réforme a été condensé dans une phrase de Fourcroy : *“ Peu lire, beaucoup voir, beaucoup faire ”*.

Le corps de santé militaire recouvre, tout au moins temporairement, son autonomie qui le libère de l'administration et il se hiérarchise. On crée le Conseil Supérieur de Santé aux Armées aux compétences très étendues. Saucerotte y est nommé. Il y siège en compagnie de Villar, Graffin, Heurteloup qui feront leur carrière sous l'Empire. En 1796, il est nommé Inspecteur Général du Service de Santé aux Armées. Il est alors au sommet de sa carrière. Comme il est au sommet de la hiérarchie militaire.

C'est le moment qu'il choisit pour prendre sa retraite. Il rentre à Lunéville en dépit des avis de ses collègues. Apparemment, lui manque une période de calme, de réflexion et d'étude. Et cependant, dans ces dernières années qui viennent de s'écouler, son œuvre scientifique a été de valeur et importante, si l'on considère qu'elle fut réalisée dans l'ambiance des combats.

Cette même année, l'année de sa retraite, il est nommé Associé non résident de l'Institut, lors de la création de ce corps, puis Membre Correspondant de la Société de Médecine de Paris, même distinction émanant de la Société de Médecine de Bruxelles. En 1804, il devient Membre Associé Correspondant de la Société des Sciences, Belles Lettres et Arts de Nancy. La Société Impériale des Naturalistes de Moscou l'admet parmi ses membres en 1809. Il a changé son mode de vie.

“ Depuis l'époque de sa retraite ”, dit son fils Victor, *“ il marquait chaque jour d'un pas vers le perfectionnement de son art ; il se tenait au courant de toutes les découvertes faisant des recherches continues afin d'en étendre le domaine ”*, occupation qui était pour lui une source pure de jouissance. Jouissances aussi les grands souvenirs qui accompagnaient une existence de 73 ans à exercer d'une manière si distinguée la médecine et la chirurgie. Ce souci assidu à recueillir les faits les plus remarquables de sa pratique lui fournit la substance de son dernier ouvrage : *Mélanges de Chirurgie*.

Pour autant, il n'a jamais oublié sa ville natale ; il continue à prodiguer ses soins à ses concitoyens ; il assure régulièrement son service de l'hôpital Saint-Jacques. Le 4 octobre 1804, il salue, à la tête d'une délé-

gation, la future Impératrice Joséphine qui regagne Saint-Cloud, venant de Saverne. Son cortège passe à Lunéville, escorté par un escadron de cavalerie commandé par son fils Félix.

Le 4 juin 1809, il s'incline au passage du cortège qui ramène le corps du Maréchal Lannes blessé à Essling le 24 mai précédent.

En juin 1812, il célèbre un double cinquantenaire : celui de son mariage et celui de son entrée dans la pratique médicale. La municipalité lui réserve une ovation dont il est à la fois ravi et surpris.

Au dire de ses contemporains, “ *Il rayonnait de cette modestie qu'on aime à rencontrer chez les personnes élevées au-dessus de leurs semblables par leur talent et leur dignité* ”. Lorsqu'on lui demandait la raison qui l'avait poussé à quitter des places aussi éminentes que celles qu'il avait occupées, il répondait par cette sentence : “ *Il faut* ”, disait-il, “ *mettre un moment entre la vie et la mort* ”.

La sienne aurait pu être celle d'un juste qui change de demeure en toute sérénité et cependant, une fois de plus, il va être rattrapé par son destin.

Nous sommes en janvier 1814, au début de la campagne de France. Les troupes du Général de Ségur, arrière-garde du corps de Victor, viennent de quitter Lunéville. Voici ce qu'écrivit son arrière-petit-fils, Tony Saucerotte : “ *Etant atteint depuis quelque temps d'un hydrothorax quand l'armée russe entra à Lunéville le 15 janvier 1814, il se fit conduire à la fenêtre de son cabinet qui donnait sur la rue des Cloutiers, s'appuyant sur les bras de deux assistants pour voir les cosaques qui passaient à l'extrémité de la rue. On le reconduisit à son fauteuil où il expira. Son corps fut placé sur un canapé et toute la famille l'entourait encore quand une troupe de cosaques fit irruption dans la pièce. A la vue d'un tel spectacle, les hommes se découvrirent et se retirèrent respectueusement* ”.

L'éloge historique de Saucerotte fut lue par Monsieur de Haldat à la Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, dans sa séance publique du 18 août 1814. Son souvenir fut longtemps honoré. En 1894, le Médecin Inspecteur Général Delorme s'exprimait ainsi dans “ *L'Eclaircur de Lunéville* ” : “ *Faites, lecteur, deux cents pas dans l'allée de droite du cimetière de Lunéville, jetez, avec moi, à votre droite, un coup d'œil sur cette longue plaque de marbre, verticale, mince, noire de noms, sans aucune prétention monumentale, qui s'offre à vous. En caractères exigus, tous uniformes, pour lui comme pour les siens, lisez au-dessous de son nom, en tête, parce qu'il est l'ancêtre* :

Nicolas Saucerotte. Membre de l'Institut

Un titre immortel